

nimale,

Cause animale, luttes sociales

avec des textes de

**Charles Gide, Marie Huot,
Louise Michel, Octave Mirbeau, Élisée Reclus,
Louis Rimbault, Séverine, Léon Tolstoï,
Georges Butaud, Sophie Zaïkowska,
Ernest Cœurderoy, Henry S. Salt**

présentés par Roméo Bondon
et Elias Boisjean

sociales

Cause animale, luttes sociales

avec des textes de

**Charles Gide, Marie Huot,
Louise Michel, Octave Mirbeau, Élisée Reclus,
Louis Rimbault, Séverine, Léon Tolstoï,
Georges Butaud, Sophie Zaïkowska,
Ernest Cœurderoy, Henry S. Salt**

**présentés par Roméo Bondon
et Elias Boisjean**

le passager clandestin

© 2021, éditions le passager clandestin
51, rue Polonceau
75018 Paris
www.lepassagerclandestin.fr

Couverture : Sophie Doléans
Corrections : Vladimir Sichler

Préface

On voit à l'image un ministre de l'Intérieur en un lieu où l'on ne l'attendait pas. Sous une casquette, un large sourire. Ses mains gantées tiennent, malhabiles, un porcelet. Derrière lui, d'autres vont et viennent sur des caillebotis. Ce 13 décembre 2019, Christophe Castaner présente à la presse, dans une exploitation agricole bretonne, une nouvelle cellule de la gendarmerie nationale créée deux mois plus tôt. Elle a pour nom celui de la déesse grecque de l'agriculture, Déméter. À côté du ministre se tient le directeur général de la gendarmerie, ainsi que la présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Entre les trois institutions – auxquels il faut ajouter les Jeunes Agriculteurs (JA), antichambre de la FNSEA –, une convention a été signée pour renforcer «la sécurisation par la gendarmerie des exploitations agricoles». Celles-ci seraient victimes d'une recrudescence de vols et de dégradations : le dossier de presse du ministère atteste d'une augmentation, certes, mais faible. Les motivations sont donc plus larges. Et les actions promues s'en ressentent : des observatoires de l'«agribashing» sont à

créer dans chaque département – le «dénigrement de la profession agricole» devant faire, pour la FNSEA, l'objet d'une attention accrue –, les liens entre les deux syndicats majoritaires et les forces de l'ordre doivent être réaffirmés; les pratiques «symboliques» et «idéologiques» – parmi lesquelles la «libération d'animaux», le «tournage de vidéos clandestines» ou encore les «actions menées par certains groupes antispécistes vis-à-vis du monde de la chasse» – sont à surveiller. Et, s'entend, à réprimer. Un article de la convention s'arrête sur ce dernier point : «Consacrer des efforts significatifs à la détection et à la neutralisation des menaces émanant de groupuscules hostiles à certains secteurs d'activité agricole.» Et le ministre, droit dans ses bottes en caoutchouc, d'ajouter : «J'ai demandé que l'antispécisme soit un des axes prioritaires du renseignement.»

L'antispécisme? Il s'agit là du projet éthique, philosophique et politique – initialement conceptualisé en 1970 par le psychologue britannique Richard D. Ryder – visant à s'opposer au spécisme, c'est-à-dire à l'idéologie selon laquelle l'espèce détermine *en soi* la valeur que possède un individu et le traitement moral qu'il convient de lui réserver. Pour les partisans du spécisme, *Homo sapiens* occupe un statut supérieur; pour les antispécistes, appartenir à une espèce ne saurait constituer un critère pertinent pour juger de la qualité d'une existence et du droit qu'a une personne, humaine ou non humaine, à la mener. Ainsi, une souris, un fennec, une pie, une truite, les auteurs des présentes lignes et un singe hurleur ont la même légitimité à être sur cette planète. Il ne s'agit donc en rien de traiter les animaux comme des humains (une brebis n'a, en effet, que faire d'un tarif réduit

à la bibliothèque), mais de considérer les intérêts et les souffrances de chaque sujet de sa propre vie.

Pareille considération vaut donc l'attention des services français chargés de la sécurité intérieure et des intérêts fondamentaux de la nation. Si l'affaire apparaît au grand jour par la voix du ministre en question, elle ne date toutefois pas d'hier : la cellule Déméter n'est jamais qu'une étape supplémentaire dans la répression séculaire qui frappe les militants et militantes luttant contre l'exploitation des animaux.

Aux sources de l'engagement animaliste

À l'heure qu'il est, les membres fondateurs de l'organisation 269 Libération animale font l'objet d'une surveillance de tous les instants et risquent la prison ferme pour avoir sauvé des vies. Avant eux, à partir des années 1970, les activistes du Front de libération des animaux (ALF) sont traqué-es et, parfois, arrêté-es. Plus tôt encore, à la fin du XIX^e siècle, des femmes opposées à la vivisection, soit la dissection d'animaux vivants à des fins scientifiques, sont pathologisées : à l'instar des personnes homosexuelles ou « asociales », la déviance ou la folie est convoquée pour qualifier leurs choix et engagements. « Vieille folle », cria ainsi un professeur de médecine à l'encontre de la féministe libertaire Marie Huot, lorsque celle-ci interrompit à coups d'ombrelle l'une de ses expériences publiques sur un singe vivant, en 1883. C'est qu'il serait insensé de réclamer pour les animaux « une part dans les droits sociaux¹ », pour reprendre les mots de l'intéressée. Insensé, également,

1. Voir dans le présent ouvrage : La vivisection est un crime.

de dénoncer d'un même élan la chasse, la vivisection et la corrida au nom d'une commune souffrance, ainsi que le fit le réformateur social Henry Stephens Salt¹ à la même époque. Insensé, enfin, d'embrasser, à l'instar du géographe libertaire Élisée Reclus, «les animaux dans [une] affection de solidarité socialiste²». Ces quelques réflexions méritent d'être entendues à nouveaux frais. Ainsi font-elles l'objet du présent recueil.

Les textes ici rassemblés, hétérogènes dans leur propos autant que dans leur forme, témoignent d'un même désir de porter la voix des animaux dans les luttes sociales. On compte parmi leurs auteurs et autrices des révolutionnaires en exil et des féministes antiparlementaires, des romanciers anarchistes et anticléricaux ou libertaires et chrétiens. Il y a aussi celles et ceux pour qui la réforme doit être universelle et d'autres selon qui elle commence par soi. Les thèmes abordés en leur temps ne sont en rien devenus désuets.

C'est par un récit de courses de taureaux consigné par Ernest Cœurderoy dans son *Journal d'exil* que s'ouvre cette anthologie. Avec lui, les animaux deviennent objets politiques autant que sujets d'émancipation, au même titre que d'autres groupes opprimés. En effet, Cœurderoy, puis Élisée Reclus et Marie Huot n'hésitent pas à se ranger auprès des taureaux et des chevaux plutôt qu'aux côtés des matadors et des *aficionados*. Peu font de même à cette époque. Un siècle plus tard, les chiffres indiquent une évolution indiscutable : 74 % des Français et Françaises se déclarent désormais favorables à la suppression des corridas avec mise à mort

1. Voir dans le présent ouvrage : Les animaux ont-ils des droits ?

2. Voir dans le présent ouvrage : La confédération des égaux.

des taureaux¹. En termes démocratiques, elle devrait déjà être officiellement interdite.

Autre objet de débat : la chasse. Ce dernier siècle, la sociologie de ses adeptes a pour le moins évolué. Sa pratique s'est démocratisée. Les gibiers chassés ne sont plus les mêmes ou ne le sont plus dans les mêmes proportions. Les méthodes employées, enfin, ont fait l'objet de transformations. La conservation de certaines, jugées infamantes, est contestée : parmi elles, la chasse « traditionnelle » à la glu ou à courre et la vénerie sous terre². Chasseurs et chasseuses, quant à eux, sont une population en déclin toujours plus décriée par l'opinion. Aujourd'hui, seules 19 % des personnes sollicitées à propos de la chasse livrent un avis favorable sur celle-ci³. Qu'en était-il hier ? Ancien chasseur lui-même, Léon Tolstoï se repent de ses meurtres dans *Plaisirs cruels*⁴, arguant que ça n'est là que « cruauté » ; l'anarchiste et fervent végétalien Georges Butaud n'a, lui, pas de mots assez durs pour qualifier ce qu'il croit motivé par le « vil plaisir de tuer⁵ ». Un prêche dans le désert, désormais largement repris.

Parmi les sujets vivement discutés encore : la vivisection. À la fin du XIX^e siècle, des ligues se forment pour y mettre fin ; les écrits fleurissent pour en contester la pratique ; détracteurs et soutiens s'affrontent jusque dans la rue autour de cette question. On compte parmi les tenants

1. Sondage Ifop, 2019.

2. Pratique de chasse qui consiste à attraper puis tuer blaireaux et renards directement dans leur terrier en les déterrant.

3. Sondage Ipsos, 2018.

4. Voir dans le présent ouvrage : La chasse, un plaisir cruel.

5. Voir dans le présent ouvrage : La chasse ou la « barbarie sociétariaire ».

de ce mouvement Henry Stephens Salt ou, de nouveau, Marie Huot. Alors, on se moque d'eux en nombre. Depuis, les termes du débat ont quelque peu changé. Il n'est plus question de vivisection – quoiqu'elle soit encore pratiquée – mais d'expérimentation animale. Et bien peu nombreuses, encore, sont les voix à s'élever. Si la mention de techniques alternatives fait que 89 % des Français et Françaises se disent favorables à l'abandon de l'expérimentation animale¹, seules 20 % d'entre elles et eux le sont *par principe* et si cela concerne les souris².

C'est enfin sur l'alimentation et ce qui la précède que se focalisent aujourd'hui la plupart des débats concernant les animaux – et les textes ici rassemblés montrent qu'il en était de même voici plus d'un siècle. Ainsi Élisée Reclus fait de son végétarisme un point de départ pour penser politiquement les relations entre humains et animaux ; Ernest Cœurderoy note, optimiste, que les temps à venir fourniront sans doute de quoi se passer de la consommation de chair animale ; Henry Stephens Salt compose un plaidoyer pour le végétarisme à même d'accompagner ses considérations sociales en faveur des animaux ; Georges Butaud, Sophie Zaïkowska et Louis Rimbault font de la réforme alimentaire le fondement de leur pensée révolutionnaire. Si ces positionnements ont pu paraître marginaux en leur temps, des mutations évidentes sont à l'œuvre de nos jours. En 2018, 4 % des Français et Françaises adultes se déclarent végétariennes et 1 % se disent végétaliennes (soit, cumulées, près de 2 750 000 personnes). La répartition des chiffres n'est,

1. Sondage Ifop, 2021.

2. Eurobaromètre, 2010.

du reste, pas homogène en fonction de l'âge des enquêtés : à l'échelle européenne, plus de 10 % des 18-34 ans se reconnaissent ainsi dans un régime non carné¹. Ces chiffres ont d'ailleurs conduit le ministère de l'Agriculture à considérer, parmi cinq scénarios prospectifs, l'avènement d'une société majoritairement gagnée à un régime alimentaire non carné à l'horizon 2030².

Incontestablement, une tendance se dessine. Il ne paraît pas inconcevable qu'elle aille s'affirmer. Mais si l'on peut faire l'hypothèse d'une « société végétale » dans les décennies à venir – Léon Tolstoï l'imaginait déjà voici plus d'un siècle –, encore reste-t-il à en saisir les contours par-delà la seule diététique. Allant plus loin, on peut se demander ce que serait une « société animaliste ».

Carnage et politique

Personnalités, élus et élues de tous bords politiques s'élèvent régulièrement pour condamner la souffrance chaque jour subie par ces animaux dont des humains ont la responsabilité – domestication, accaparement des terres et captures obligent. Moins nombreuses sont celles et ceux qui condamnent la répression étatique. Il arrive toutefois que des alliances de circonstance émergent : ainsi d'une tribune dénonçant, en 2018, la criminalisation grandissante des activistes engagés contre la chasse à courre. Le pluralisme de la liste des signataires peut étonner : Laurence

1. Étude CREDOC pour FranceAgriMer et l'OCHA, « Combien de végétariens en Europe? », 2018.

2. Centre d'études et de prospective, « Le rapport Homme-Animal : cinq scénarios à l'horizon 2030 », *Analyse*, n° 95, novembre 2016 [consultable sur urlz.fr/eVtE].

Parisot, ancienne présidente du Medef, et Jean-Luc Mélenchon, fondateur de la France insoumise, s’y coudoient¹. Faut-il y voir un mal ? Il en va de la cause animale comme de l’écologie : elle transcende les appartenances partisans et les clivages idéologiques. Cela, ce sont les faits. Mais s’en tenir à eux ne fait pas une politique, et c’est d’elle qu’il sera précisément question dans ce livre. En clair : une politique d’émancipation socialiste – entendre par là cette matrice politique qui, à partir du XIX^e siècle, s’est constituée en opposition au mode de production capitaliste et a donné naissance au communisme (marxiste ou non), à l’anarchisme (et ses divers courants) et au réformisme social (social-démocratie).

Prétendre à l’apolitisme en vue de mobiliser le plus grand nombre, fermer les yeux sur les soutiens encombrants par souci de « pragmatisme », enjoindre les grandes entreprises à investir dans l’alimentation végétale pour accélérer la disparition de l’élevage, soutenir la production de viande « *in vitro* » afin d’accompagner les citoyens et citoyennes moins volontaristes, distribuer des tracts pédagogiques et défiler pacifiquement avec des pancartes, déposer des propositions de lois à l’Assemblée nationale et investir les médias de masse, exfiltrer clandestinement des animaux condamnés à mort, saboter les installations de chasse ou brûler des abattoirs : personne ne semble s’entendre sur les moyens d’action au sein du mouvement animaliste. Celui-ci se trouve aujourd’hui traversé par un très grand nombre de divergences, tant théoriques que pratiques. Précisons

1. « Chasse à courre et répression », mediapart.fr, 6 mars 2018 [consultable sur urlz.fr/eVsM]

d'ailleurs qu'« animalisme » n'est pas synonyme d'« antispécisme » : nous tiendrons ici le premier pour le mouvement qui rassemble les groupes et les individus organisés autour de la défense des animaux (leurs droits, leurs intérêts) et le second pour le courant de pensée qui, en son sein, s'oppose spécifiquement à l'idéologie et l'ordre du monde spécistes. Précisons enfin que le végétarisme, le végétalisme et le véganisme renvoient à des régimes alimentaires ou à des pratiques de consommation individuelles ou collectives – le premier refuse viande et poisson, le second ajoute à ce refus celui des œufs et des produits lactés et le dernier bannit l'utilisation des animaux, morts ou vivants, sous toutes leurs formes.

Un accord, néanmoins : le traitement infligé aux animaux, qu'ils soient d'élevage, domestiques ou sauvages, relève du carnage. Celui-ci est tel qu'on peine encore à le saisir dans toutes ses dimensions – à se le *figurer*. Si les chiffres excèdent l'entendement, rappelons-en tout de même quelques-uns : en 2017, il a officiellement été reconnu que 9,39 millions d'animaux étaient utilisés, c'est-à-dire torturés, dans les laboratoires présents sur le territoire de l'Union européenne (plusieurs associations parlent, elles, de 20 millions) ; en 2018, de par le monde, 70 milliards d'animaux terrestres ont été élevés pour être abattus (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO) tandis que, chaque année, entre 1 000 et 3 000 milliards de poissons sauvages ou d'élevage sont pêchés, et donc tués (ONG Fishcount) ; chaque année, dans le monde, plus de 140 millions d'animaux sont tués pour leur fourrure (Fondation Brigitte Bardot) ; en France, de 30 à 45 millions d'animaux sont abattus lors de chaque

saison de chasse (ONCFS ; One Voice) et 3 millions d'autres sont tués, chaque jour, dans les abattoirs (L214).

La plupart du temps, ce carnage – sans équivalent dans l'histoire de l'humanité – est invisibilisé par les structures qui en tirent profit. Abattoirs déplacés à l'extérieur des villes, laboratoires interdits d'accès aux citoyens et citoyennes, exploitations agricoles placées sous vidéosurveillance : la lutte compose dès lors avec l'obscurité. D'autant qu'elle doit faire face à nombre d'attaques : répression d'État, on l'a dit, mais aussi offensive médiatique et idéologique – l'animalisme se voit ainsi renvoyé, pêle-mêle et sans cohérence aucune, tantôt à la violence, à l'extrémisme, au terrorisme, au néonazisme, au gauchisme, au totalitarisme, à la bourgeoisie-bohème, au transhumanisme ou au jihadisme. Et quand cela ne suffit pas, on rétorque à l'intéressé qu'il communit avec les forces de l'argent. *Cause animale, cause du capital*, titrait à ce propos une chercheuse anciennement éleveuse de porcs en 2019¹. Les livres d'enquêtes se succèdent pour décrier la croissance de l'industrie agroalimentaire dédiée à la nourriture végétale ; les documentaires et les articles de presse vont fleurissant pour dénoncer les liens que noueraient les tenants de la défense des animaux avec nombre de *start-up*. Le ridicule de ses adversaires éclabousse toujours un peu quiconque prend position contre eux. Mais puisque l'accusation de connivence avec le régime capitaliste a désormais tout d'une rengaine et qu'elle s'enracine jusque dans les rangs socialistes, peut-être n'est-il pas vain de lui accorder quelques lignes.

1. Jocelyne Porcher, *Cause animale, cause du capital*, Latresne, Le bord de l'eau, 2019.

Une cause bourgeoise ?

Commençons par une banalité : le système capitaliste use de ses leviers pour adapter à ses formes toute activité ou production, autant qu'il s'adapte, lui-même, aux évolutions contemporaines – au nombre desquelles on compte les changements environnementaux globaux et la question animale. Cette dernière peut, *comme toute cause*, être instrumentalisée par le marché et ses acteurs : les militants et militantes féministes et antiracistes en savent quelque chose (une entreprise de cosmétique cotée à la Bourse de Hong Kong louant dans l'Hexagone les femmes « fortes » ; Nike invoquant le caractère « intersectionnel » de ses chaussures ; Apple affichant son soutien au mouvement Black Lives Matter). Les luttes contre le sexisme et le racisme ne s'en trouvent pourtant pas invalidées ; mieux : voilà qui invite à s'élever, lucides et fermes, contre le désormais fameux « *washing* ».

Rien ne destine les activistes animalistes à embrasser l'ordre économique dominant – ce livre s'apprête même à ébaucher l'hypothèse inverse. D'où vient, dès lors, que l'on accuse, ainsi qu'il est devenu commun de le faire, le mouvement animaliste de complicité, voire de franc compagnonnage, avec le système capitaliste et la techno-industrie ? La réponse tient en quelques mots : depuis peu, on assiste à la commercialisation de produits « similis » (nuggets, steaks, saucisses...) et à la confection de « viande cultivée » (dite aussi « *in vitro* », « propre », « cellulaire », « synthétique », « sans cruauté »). D'aucuns, parmi ses promoteurs, entendent concurrencer, voire supplanter un jour, la viande produite par l'élevage industriel et paysan. L'appui d'une partie du mouvement

animaliste à ce nouveau marché, volontiers perçu comme non violent et plus écologique, est incontestable. La philosophe Florence Burgat, spécialiste de la condition animale, défend ainsi la «carniculture» dans son essai *L'humanité carnivore*, et ce afin d'accompagner l'humanité, rompue à la consommation de muscles et de chair, vers un monde où nos relations avec les animaux «ne se terminent pas dans le sang¹». Ce sont là, peu ou prou, les arguments défendus par l'ensemble des animalistes partisan-es de l'agriculture cellulaire – ni plus ni moins. Il s'agit dès lors, à nos yeux, d'avancer deux points. Les schémas concourant à la production d'une nourriture de substitution sont les mêmes que pour tout produit industriel : ils négligent la matrice sociale qui les rend possibles et épousent, donc prolongent, la domination du capital. Que la viande industrielle soit issue d'élevage ou de laboratoire ne change rien à la loi qui la régit : le profit. Dans un ordre social où l'élevage paysan tant invoqué ne représente qu'une part marginale de la viande commercialisée (82 % des volailles, 90 % des porcs et 99 % des lapins proviennent d'élevages intensifs industriels²), la dénonciation apocalyptique de l'agriculture cellulaire fleurit souvent bon l'hypocrisie et le rejet de la cause animale en tant que telle. Nul n'oubliera pareille prouesse : sitôt qu'il est question d'animaux, *Le Figaro-Dassault* se pique de dénoncer «le meilleur des mondes capitalistes», les «très riches» et les «intérêts puissants³».

1. Florence Burgat, *L'humanité carnivore*, Paris, Seuil, 2017, p. 407.

2. Anne Garreta et Marie-Noëlle Orain, «Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)», Avis du conseil économique, social et environnemental, 2019.

3. Jocelyne Porcher, «Ni végans, ni industriels : soutenons les éleveurs paysans!», *Le Figaro*, 2 décembre 2018 [consultable sur urlz.fr/eVsR].

Il n'empêche – c'est notre second point – : la complaisance actuelle d'une portion inquantifiable, mais significative, du mouvement animaliste à l'endroit de la bourgeoisie (financements des GAFAM, engagement des milliardaires Xavier Niel ou Marc Simoncini en faveur de la récente initiative citoyenne appelant à un « Référendum pour les animaux ») est pour le moins problématique. Pour parler sérieusement d'écologie, il convient de l'arracher des mains des libéraux : la cause animale n'échappera pas à pareil geste.

Nous ne partons pas de rien. On a dit l'engagement des auteurs et autrices présenté.es ici pour telle ou telle cause en faveur des animaux à leur époque. Allant plus loin, l'historien Jérôme Ségala affirme que les socialistes et les anarchistes auraient été les « premiers antispécistes¹ ». Discutons cette assertion et remontons à nouveau le temps.

Les associations pionnières prônant la défense et la protection des animaux – au Royaume-Uni puis dans toute l'Europe – affichent des liens bourgeois et aristocratiques certains. Lorsque se crée en France la Société de protection des animaux (SPA) en 1845, sa présidence échoit à un vicomte. Ses statuts ne font cas d'aucune implication sociale : il s'agit de protéger certains animaux, et seulement cela – ce qui conduit Marx et Engels, dans les pages du *Manifeste du parti communiste*, à ranger les « protecteurs des animaux » sous la bannière du « socialisme conservateur et bourgeois » et des « réformateurs en chambre de tout acabit² ». Cruelle sentence. Mais il n'est pas faux d'avancer que

1. Jérôme Ségala, *Animal radical. Histoire et sociologie de l'antispécisme*, Montréal, Lux, 2020.

2. Karl Mark et Friedrich Engels [1848], *Manifeste du parti communiste*, Paris, Librio, 1998, p. 61.

les porte-voix de la protection des animaux se soucient, alors, d'abord de la cruauté supposée des classes laborieuses à l'endroit de ces derniers... Qu'on se souvienne de l'ironie avec laquelle la romancière socialiste Flora Tristan traite les sociétés protectrices dans ses *Promenades dans Londres*, soutenant que le véritable but de ses membres est de surveiller cochers, paysans et domestiques plutôt que de prendre soin des bêtes de somme ou de compagnie¹.

Toutefois, entre philanthropes bourgeois-es et critiques ouvriéristes, d'aucuns s'élèvent parmi les révolutionnaires et les réformistes sociaux pour faire une place, dans leurs engagements respectifs, aux animaux. En vue d'éclairer les débats contemporains et de renforcer la perspective – ancienne, donc – d'une convergence entre cause animale et luttes sociales, il importe de faire écho à celles et ceux qui, depuis la moitié du XIX^e siècle, se battent pour un monde où l'exigence de justice et de dignité ne se bornerait pas au petit cercle des humains. Leurs écrits constituent un sillon, peut-être, plus qu'un courant strictement défini : il traverse, à la marge, les champs anticapitalistes et animalistes. Yves Bonnardel, cofondateur des *Cahiers antispécistes* et coauteur de l'ouvrage *Solidarité animale*, le nommerait probablement un « socialisme du monde entier² ». Mais la marge, l'Histoire en est témoin, peut se déplacer jusqu'au centre : c'est là notre vœu.

Aujourd'hui, un constat s'impose : si le mouvement animaliste est politiquement hétéroclite, les formations favorables à l'émancipation humaine et à une juste répartition des

1. Flora Tristan [1840], *Promenades dans Londres*, Paris, La Découverte, 2003.

2. Yves Bonnardel et Axelle Playoust-Braure, *Solidarité animale. Défaire la société spéiciste*, Paris, La Découverte, 2020.

richesses marchent en ordre dispersé quant à la manière d'appréhender notre rapport aux animaux.

La division socialiste

L'observatoire « Politique & animaux », initié par l'association L214, évalue l'action du champ parlementaire sur la condition des animaux – au regard des prises de position des différents partis sur l'expérimentation animale, la chasse, la corrida, le droit, la pêche, l'élevage, les animaux dits de compagnie, les zoos et les cirques. Selon cette grille, les partis de la gauche de transformation sociale obtiennent des résultats divers : la France insoumise est très favorablement jugée et le Nouveau parti anticapitaliste plutôt favorablement ; le Parti communiste fait pour sa part l'objet d'une appréciation moyenne et Lutte ouvrière apparaît comme résolument engagé « contre » les animaux. Division, écrivions-nous. Au début de l'année 2019, le réseau No Vegan a même rassemblé, autour de l'essayiste écosocialiste et décroissant Paul Ariès, un certain nombre de personnalités altermondialistes, « insoumises » et communistes.

Dans son lien à la question animale, un courant issu de la matrice socialiste se dégage sans contredit : l'anarchisme. Au XIX^e siècle, des figures comme Ernest Cœurderoy, Louise Michel et Élisée Reclus portent haut la défense des non-humains. Au siècle suivant, les individualistes libertaires de la Belle Époque, parmi lesquel·les Georges Butaud, Sophie Zaïkowska et Louis Rimbault, revendiquent le végétarisme/végétalisme comme l'un des piliers de la lutte anticapitaliste – allant jusqu'à fonder des communautés pour créer les possibilités d'une émancipation pleine et entière. À partir des

années 1970, les ponts entre le Front de libération des animaux (ALF) et les anarchistes ne relèvent pas de l'exception. Dans les années 1990, l'antispécisme français se développe sur des scènes alternatives et libertaires, puis naît le « véganarchisme » (*veganarchism*)¹, drapeau à l'appui. Enfin, que deux des principales organisations antispécistes françaises contemporaines, L214 et 269 Libération animale, voient leurs fondateurs et fondatrices se revendiquer de la tradition libertaire ne saurait plus surprendre.

Comment l'expliquer ? Pour Philippe Pelletier, géographe et coordinateur de deux ouvrages consacrés à la tradition libertaire et aux animaux, cet intérêt paraît tenir de l'évidence : « Les théoriciens anarchistes concernés par la question sociale, donc par l'humain, débouchent inévitablement sur la question animale². » Le souci de l'émancipation individuelle et du combat contre *l'ensemble* des hiérarchies, des pouvoirs et des autorités arbitraires est l'une des caractéristiques de la tradition anarchiste : on saisit ainsi la place qu'y occupe la cause animale. Gardons-nous toutefois de faire état d'un quelconque assentiment collectif : à titre d'exemple, la Coordination des groupes anarchistes (CGA) a tenu à faire savoir, en 2014, que l'antispécisme est une « idéologie étrangère à l'anarchisme ».

L'engagement de la mouvance libertaire se double d'un désengagement tout aussi manifeste de son « frère jumeau³ »,

1. Voir à ce propos : Dom Blake, Fabien Hein, *Écopunk. Les punks, de la cause animale à l'écologie radicale*, Paris, le passager clandestin, 2016.

2. Philippe Pelletier (dir.), *Anarchie et cause animale. Textes fondateurs*, deux volumes, Paris, Éditions du Monde libertaire, 2015.

3. Nous empruntons la formule à Daniel Guérin : *À la recherche d'un communisme libertaire*, Paris, Spartacus, 1984.

le mouvement communiste. On a cité la critique, sans doute déterminante, de Marx et d'Engels. On pourrait convoquer, à titre d'exemple, *Littérature et révolution* du très cartésien Trotsky, paru dans les années 1920 : « L'homme socialiste maîtrisera la nature entière, y compris ses faisans et ses esturgeons, au moyen de la machine¹. » S'il existe, à un siècle de distance, des voix communistes soucieuses du massacre quotidien des animaux – songeons à l'Afro-Américaine Angela Davis ou au Suédois Andreas Malm –, nous entendons ici mettre en évidence les pionniers et pionnières d'une pensée pratique tenant les deux bouts de l'émancipation : couvrant, sans volonté d'exhaustivité, la période 1850-1920, le présent ouvrage se révèle dès lors à l'image des positions défendues par le camp socialiste. Voici qui explique la surreprésentation de voix libertaires et réformistes – il serait fécond de questionner, ailleurs, les ressorts philosophiques et politiques d'un tel écart historique. Le socialisme a longtemps incarné l'espoir d'un monde plus juste sur la base de la « revendication de la propriété commune de la terre et du capital ». L'émergence – et parfois l'autonomisation – des revendications féministes, antiracistes et écologistes a, tout au long du xx^e siècle, quelque peu rebattu les cartes : répondre à la question de la propriété ne suffit plus. Dit autrement : pour indépassable et structurante que soit la question de classe, elle n'explique pas, à elle seule, l'entière des dominations à l'œuvre au sein de la société. Dans pareille (re)configuration, la question animale fait l'objet de rencontres autant que de polémiques, souvent vives.

1. Trotsky [1923], *Littérature et révolution*, Paris, 10-18, 1964, p. 191.

L'animalisme, un mouvement féministe ?

Au début des années 2000, l'écrivaine écoféministe états-unienne patrice jones a lancé : « Le mouvement de libération animale est un mouvement féministe¹. » L'énoncé déroutera peut-être – ce serait négliger, pourtant, l'association historique qui existe entre une partie de la tradition féministe et les collectifs hostiles à l'exploitation des animaux. 68 à 80 %² du mouvement animaliste international est actuellement composé de femmes, et cela ne doit, bien sûr, rien au hasard. « Si femmes et animaux partagent une proximité historique et matérielle de fait, c'est avant tout qu'elles et ils partagent un adversaire commun : le patriarcat³ », résumant en ce sens Christiane Bailey et Axelle Playoust-Braure, chercheuses et militantes féministes. À partir des années 1970, une partie du courant écoféministe ancre la question animale au cœur de la lutte de libération des femmes. Ces dernières ne pourraient laisser à la lisière de leurs revendications pour une complète liberté les autres groupes victimes des systèmes patriarcaux – et parmi eux les animaux.

La communarde Louise Michel est très probablement la première militante révolutionnaire à avoir affirmé, avec cette force, la nécessité de lutter contre le sort que la société réserve aux femmes et aux bêtes. Elle confie ainsi dans ses *Mémoires* que son désir de rupture politique procède de

1. Steven Best, Anthony J. Nocella, *Terrorists or Freedom Fighters? Reflections on the Liberation of Animals*, New York, Lantern Books, 2004.

2. Selon la sociologue Emily Gaarder. Voir Renan Larue (dir.), *La pensée végane. 50 regards sur la condition animale*, Paris, PUF, 2020.

3. Christiane Bailey et Axelle Playoust-Braure, « Féminisme et cause animale », *Ballast*, 18 janvier 2019 [consultable sur urlz.fr/eVuB].

l'émotion qui fut sienne, enfant, à la vue des souffrances infligées aux grenouilles, aux oies ou encore aux chevaux. C'est que, pour l'institutrice anarchiste, « tout va ensemble, depuis l'oiseau dont on écrase la couvée jusqu'aux nids humains décimés par la guerre¹ ». En s'opposant au règne des « forts », et non des seuls détenteurs des moyens de production, Louise Michel rend possible et pensable, dès les années 1880, une pensée de l'émancipation intégrale, autrement dit articulée : les travailleurs et travailleuses, les femmes, les colonisé-es et les animaux ne sauraient être exploités, dominés et massacrés plus encore. Il ne s'agit pas, pour elle, de procéder par comparaison ou analogie ; c'est un lien causal qu'elle met au jour : « plus l'homme est féroce envers la bête, plus il est rampant devant les hommes qui le dominant ». Deux décennies plus tard, la journaliste libertaire Séverine esquisse dans l'un de ses romans la possibilité d'une complicité interespèce au nom de la relégation qu'impose le patriarcat : « le sentiment de notre mutuelle minorité a créé entre nous plus de solidarité encore, une compréhension davantage parfaite² », avance-t-elle à propos du chien qui vit à ses côtés.

On pourrait multiplier les citations. Déployons plutôt les énoncés tels qu'ils se donnent à voir au fil des textes : les hommes, en tant que groupe social dominant, ont fait des femmes et des bêtes leurs propriétés juridiques et morales ; les hommes ont institué un ordre hiérarchisé du monde, lequel opprime les femmes et le reste du monde vivant ; les

1. Voir dans le présent ouvrage : Quand l'injustice fait bestiaire.

2. Voir dans le présent ouvrage : Parce que je ne suis « qu'une femme », parce que tu n'es « qu'un chien ».

hommes chassent les bêtes tandis que les femmes sont désignées comme autant de « proies » à « conquérir » ; la violence physique, largement masculine, s'abat sur les femmes et les animaux et provoque des morts brutales en grand nombre ; les femmes sont animalisées (dans le langage ordinaire ou les représentations), renvoyées à l'irrationalité, aux affects et à la nature – autant de sphères auxquelles on a coutume de rattacher l'animal, privé qu'il serait de raison et de pensée. Si le recours à l'animalisation a servi et sert encore de levier pour asseoir la domination d'un sexe sur un autre, il en a été de même, quel que soit l'espace considéré, de populations sur d'autres au nom de différences jugées abêtissantes.

Quand l'animalité sert l'ordre racial

Pour discriminer, asservir ou anéantir un peuple en tant qu'il est peuple, le groupe dominant se doit d'avancer que celui-ci ne dispose pas des mêmes qualités humaines. Autrement dit : qu'il tend vers l'animalité, voire l'épouse tout entière. L'entreprise esclavagiste, coloniale, impérialiste, ségrégationniste ou génocidaire est inséparable de ce que le philosophe camerounais Achille Mbembe a appelé « des dispositifs d'animalisation et de bestialisation de l'autre¹ ».

Ainsi, pour étayer la traite transatlantique, Africains et Africaines ont été qualifiées de « singes² ». Ainsi, pour asseoir la conquête de l'Amérique du Nord, les peuples autochtones ont été qualifiés de « hordes », de « troupeaux de daims » ou

1. Achille Mbembe, « La République et l'impensé de la "race" », dans Nicolas Bancel, *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

2. Charles Patterson, *Un éternel Treblinka*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.